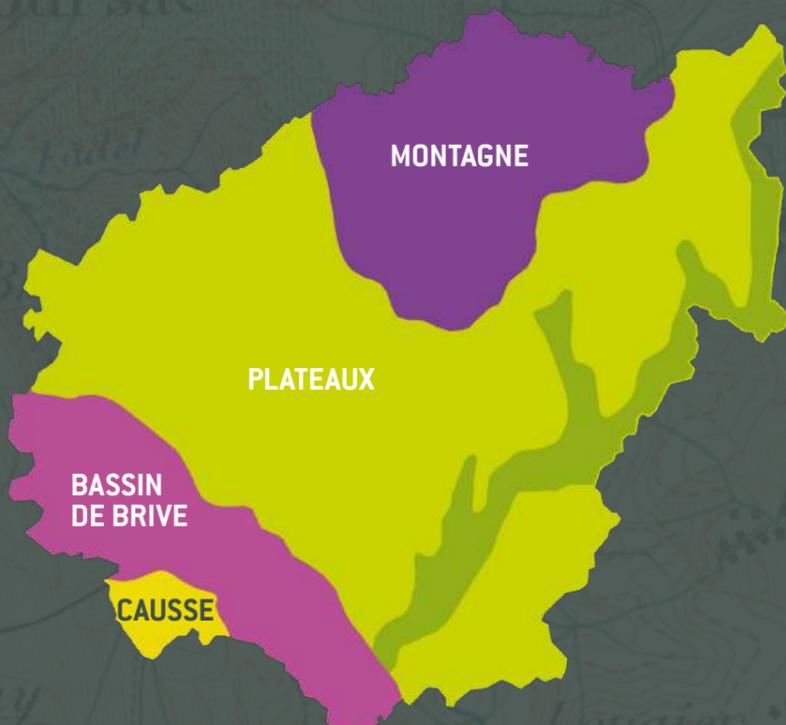


GÉOGRAPHIE DE LA HAIE

La Corrèze se divise en quatre grands secteurs géographiques en fonction des qualités du sous-sol, du climat et de l'altitude.

Certaines essences sont spécifiques à un secteur et quelques adaptations peuvent se faire localement en jouant sur les qualités du sol ou de l'exposition. Certaines sont plus propices aux zones humides (aulne, frêne, saule,...) que l'on retrouve souvent le long des cours d'eau (ripisylve).



Les essences champêtres doivent être bien adaptées localement. Le **label Végétal Local** favorise l'utilisation de plantes et semences de provenance locale adaptées au territoire, fleurissant au bon moment pour l'accueil des pollinisateurs et auxiliaires de culture.

Ce label préconise le semi de graines de grande diversité génétique favorisant la résistance aux maladies et ravageurs. Il permet ainsi des aménagements écologiques pour la conservation de la **Trame Verte et Bleue** (corridors écologiques) nécessaire au développement, à la dispersion et aux déplacements de la faune et de la flore sauvage.

PLANTATION ET ENTRETIEN

RÈGLEMENTATION

Certains documents d'urbanisme tel que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou le règlement de lotissement peuvent indiquer des prescriptions à respecter concernant les haies. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Ce que dit le code civil :

Article 671 « Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus, et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. »

TRUCS ET ASTUCES

- Bien enrichir et entretenir le sol
- Planter de jeunes plants pour une reprise plus facile
- Tremper les racines dans un pralin (1/3 eau, 1/3 bouse de vache, 1/3 terre)
- Éloigner vos plantations des bâtiments
- Pailler (feuilles mortes, déchets de tonte, paille, jeunes branches fraîchement broyées)
- Arroser régulièrement les premières années

SITES ET PUBLICATIONS

- <https://afac-agroforesteries.fr>
- www.haiesvives.org
- <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/especes-exotiques-envahissantes>
- <https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/especes-exotiques-envahissantes-eee-a13943.html>

- **Planter des haies.** Dominique Soltner, Sciences et techniques agricoles, 1994
- **Plantes des haies champêtres.** Christian Cogneau et Bernard Gambier, Editions de Rouergue, 2014

Pour plus de conseils (implantations, compositions,...) n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec notre paysagiste conseilère.



courriel contact@caue19.fr – site www.caue19.fr – www.facebook.com/cauecorreze

19 Corrèze
c|a.u.e

19000 TULLE
tél. 05 55 26 06 48

Réédition avec actualisation par Alléonor Berghmans, stagiaire et nouvelle mise en page par Sabrina Agnoux, graphiste au CAUE - Impression : Maugein Imprimeurs - novembre 2024



OSER LES HAIES VARIÉES en Corrèze

19 Corrèze
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

LA HAIE DANS LE PAYSAGE

Les haies marquent durablement les paysages par leur diversité de hauteur et leur composition. Elles sont composées de trois strates : herbacée (1), arbustive (2), arborée (3).

Des arbres alignés (chênes, hêtres, fruitiers, ...) et des séquences plus au moins longues de **haies champêtres** nous rappellent le passé bocager de ces paysages. Limitant les parcelles, servant d'abris pour les animaux, productives (bois, fourrage, fruits, ...). Elles jouent aussi un **rôle écologique** en retenant et en épurant les eaux de ruissellement. Pour les jardins et dans la conception bioclimatique de l'habitat, les haies constituent une protection contre le vent et le gel. Elles peuvent être **libres** ou à l'inverse **taillées**.

Les haies peuvent avoir différents aspects, avec des espèces locales (haies champêtres) ou plus colorées (haies d'ornement).



Les Espèces dites « Exotiques Envahissantes » (EEE) introduites volontairement ou pas sur un territoire, hors de son aire de répartition naturelle, menacent les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales du territoire colonisé. La France a perdu 64% de sa biodiversité dû à ces plantes invasives (buddleia, ambrosie, robinier faux acacias, renouée du Japon,...). Il faut donc éviter de les planter dans les jardins.

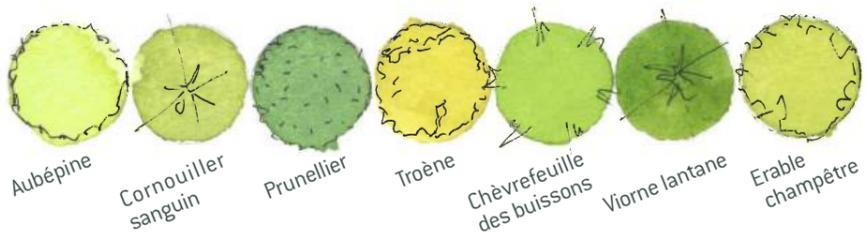


LE CAUSSE CORRÉZIEN

Le causse quercynois de Martel s'étend en Corrèze jusqu'aux limites sud du bassin de Brive qu'il surplombe. On y trouve une végétation spécifique des **sols calcaires rocaillieux**. Prairies et taillis de chênes dominant. Ils sont parcourus par de nombreux chemins bordés de murets ou de haies.

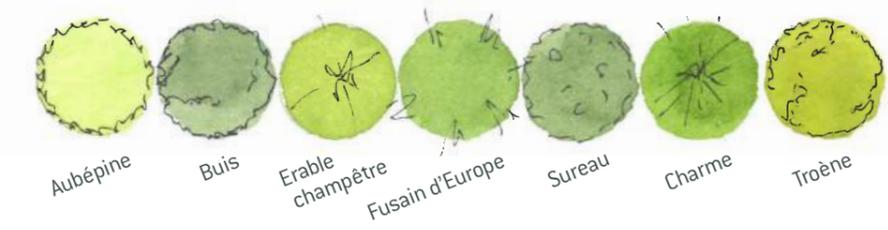


Haie champêtre



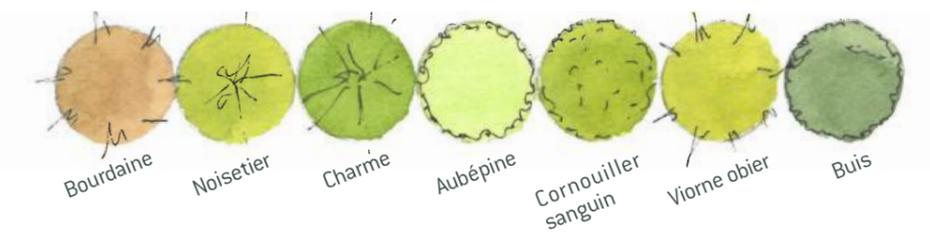
LE BASSIN DE BRIVE

Cette unité s'étend de l'Yssandonnais au bassin de Meyssac. Situé entre le causse et les plateaux, le bassin de Brive, par **son relief et sa géologie complexes**, présente des paysages riches et variés. Les terres fertiles et la douceur du climat permettent une grande diversité des cultures. C'est ici que l'urbanisation est la plus développée banalisant souvent les paysages.



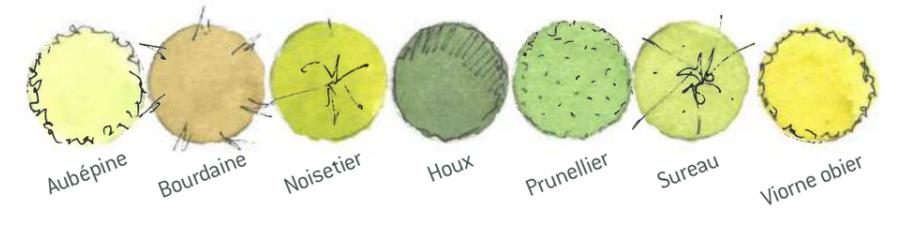
LES PLATEAUX

A partir du bassin de Brive se dessine une succession de plateaux qui s'étagent régulièrement autour de celui de Millevaches. Plus ou moins boisés, avec des proportions variées de feuillus et de résineux, ces plateaux présentent **des ambiances très différentes**. Ainsi, on distingue, entre autres, la campagne parc autour d'Uzerche, le plateau des étangs aux environs de Marcillac-la-Croisille, la Xaintrie entre les gorges de la Dordogne et le Cantal puis les hauts plateaux corrèziens situés de part et d'autre d'Ussel.



LA MONTAGNE

Le plateau de Millevaches appartient à la Montagne Limousine. Ses altitudes comprises entre 800 et 1 000m, son climat mais aussi sa topographie particulière faite **de monts et de creux** (alvéoles) confèrent à cette unité une ambiance particulière. Même si les forêts de conifères dominent, on est parfois surpris par la qualité des paysages quand un alignement de hêtres ou une petite haie souligne une route ou un chemin.



Exemples de haies champêtres et de haies d'ornement possibles pour chaque secteur. Les haies d'ornement sont présentées ici en quiconce mais peuvent être plantées linéairement pour gagner de la place.

Haie d'ornement

